

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 80 Réclames, — . . . 36 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 DÉCEMBRE

Réunion plénière préparatoire.

Paris, 3 décembre, 12 h. 5. Ce matin, à Versailles, les gauches du Sénat et de la Chambre ont tenu une réunion plénière préparatoire. Quatre tours de scrutin ont eu lieu. En voici les résultats :

Premier tour de scrutin.

Nombre de votants : 552.

MM. Ferry, 200 voix ; de Freycinet, 193 ; Brisson, 81 ; Sadi-Carnot, 69 ; général Saussier, 7 ; bulletins blancs, 2.

12 heures 37.

Deuxième tour de scrutin

Nombre de votants : 553.

MM. Ferry, 216 voix ; de Freycinet, 196 ; Brisson, 79 ; Sadi-Carnot, 64 ; bulletin blanc, 4.

Après le deuxième tour de scrutin, les députés de l'Extrême-Gauche et de la Gauche radicale se sont réunis pour essayer de faire l'accord sur un nom qui pût réunir la majorité.

Leur choix s'est porté sur M. Sadi-Carnot. C'est au milieu de la plus vive émotion que le troisième scrutin est ouvert.

M. Sadi-Carnot paraît tenir la tête, mais le désarroi qui règne dans les différents groupes du parti républicain ne permet pas de faire des pronostics sérieux.

Il faut s'attendre à des surprises. Des amis de M. Ferry paraissent triomphants.

Troisième tour de scrutin.

Nombre de votants : 505.

MM. Ferry, 179 voix ; Sadi-Carnot, 162 ; de Freycinet, 109 ; Henri Brisson, 52 ; bulletins nuls, 3.

Quatrième tour de scrutin.

Nombre de votants : 253.

MM. Sadi-Carnot, 185 ; de Freycinet, 23 ;

Henri Brisson, 10 ; Jules Ferry, 35.

Les amis de M. Jules Ferry s'étaient retirés en grand nombre après le troisième tour de scrutin.

M. Brisson a voté à bulletin ouvert pour M. Sadi-Carnot.

Plus de cinq mille personnes se pressaient autour du Palais, attendant les résultats des scrutins de la réunion plénière.

LA RÉUNION DES DROITES.

Les droites se sont réunies à une heure au restaurant des Réservoirs.

Les Droites ont décidé de répartir leurs votes de la façon suivante :

1^{er} TOUR. — M. le général Appert.

2^e TOUR. — M. le général Saussier.

3^e TOUR. — MM. Brisson ou Sadi-Carnot.

Elle se décideraient ensuite à voter pour celui de ces deux derniers candidats qui aurait obtenu le plus de voix.

Ajoutons, d'ailleurs, que dans une conversation tenue vendredi soir au Conseil municipal de Paris, M. Ferdinand Duval aurait fait la déclaration suivante :

« Certes, mes amis et moi, nous avons pour la République la plus grande haine ; mais cette haine n'ira pas, vous pouvez en être convaincus, jusqu'à voter pour l'homme dont l'élection est de nature à porter atteinte à la sécurité publique ; — nos amis du Parlement ne voteront donc pas pour M. Jules Ferry ! »

Paris, 4 décembre, 4 h. 17.

ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Le Royer, président, déclare l'Assemblée nationale constituée pour nommer le Président de la République.

M. Michelin demande la parole pour déposer une proposition.

Le Président déclare ne pouvoir accepter un dépôt de proposition, l'Assemblée étant en collège électoral.

M. de Cassagnac dit que l'Assemblée est souveraine.

contre, l'ex-fiancée entrain plus profondément dans le cœur de la vieille dame qui se disait pour la première fois : « Si Suzanne est plus facile, plus douce, Mina sait aimer d'un amour profond où la générosité le dispute à l'absolu. »

Et Jean Moser, à quoi pensait-il ?

D'abord, il s'était demandé : Où peut-elle être ?

A Paris, sans doute ? Comment la retrouver ?

Puis, ensuite commença un rude examen dans le cœur du jeune homme : Une fois en sa présence, pourrait-il la rassurer pleinement ? Oui, il l'aimait toujours... Pourtant, il ne pouvait le méconnaître.

Dans ces derniers temps, l'image de Suzanne avait plus souvent hanté sa pensée que celle de Mina... Pourquoi ? Comment la femme si riche-

ment douée, la fille du grand artiste, son ami, celle qu'au lit de mort de sa mère il avait promis de protéger, de chérir, la fiancée de son choix enfin, avait-elle été supplantée pendant ces jours mauvais, par une enfant aimable ? Comment et pourquoi ? Oui, pourquoi ? La réponse vint nette, insolente dans sa crudité ; bientôt, à son regard troublé, apparut une jolie taille, des yeux rieurs et une bouche vermeille au sourire provoquant.

XIII

A Douai, la chambre où l'on a conduit M^{lle} Klarz n'offrait rien de confortable ni d'attrayant : un lit étroit, quelques chaises composent, avec

M. Gaulier demande sur quel article s'appuie M. le Président.

M. Le Royer répond qu'il s'appuie sur la Constitution.

M. Gaulier réplique : « Je vous défie de citer un article de la Constitution autorisant cette interprétation. »

M. Michelin demande la parole pour déposer une proposition de révision de la Constitution.

M. le Président dit qu'il n'y a plus de Constitution.

On procède au tirage au sort des scrutateurs.

Le scrutin est ouvert. L'appel nominal commence.

Election du Président de la République

Paris, 3 décembre, 5 h. 53.

Résultat du premier tour de scrutin au Congrès de Versailles :

Nombre de votants 852 Suffrages exprimés 849 Majorité absolue 425

MM. Sadi-Carnot 303 voix. Ferry 212 — Général Saussier 148 — De Freycinet 76 — Général Appert 72 — Brisson 26 — Floquet 6 — Divers 7 —

2^e TOUR

RÉSULTAT DÉFINITIF

Nombre de votants 842 Suffrages exprimés 827 Majorité absolue 414

MM. Sadi-Carnot 616 voix. Général Saussier 188 — Ferry 40 — De Freycinet 6 — Général Appert 5 — Félix Pyat 1 —

Floquet 4 — Bulletin blanc 4 —

M. SADI-CARNOT

est proclamé Président de la République

La session du Congrès est close.

La séance a été levée à 6 heures 50 minutes.

APRÈS LA SÉANCE

Les ministres se dirigent immédiatement vers le cabinet du président de l'Assemblée.

M. Sadi-Carnot s'y trouve.

M. Rouvier prend la parole en ces termes :

« Monsieur le Président de la République, nous avons l'honneur de déposer entre vos mains les pouvoirs dont nous sommes détenteurs depuis hier. »

Le nouveau Président de la République répond en peu de mots ; il invite les ministres à conserver jusqu'à nouvel ordre leurs portefeuilles.

M. Sadi-Carnot a reçu également les félicitations du président du Sénat, du président de la Chambre ; il les a remerciés en ces termes, ainsi que les ministres :

« Je vous remercie profondément des félicitations et des sentiments que vous voulez bien m'exprimer. »

« Je suis pénétré de reconnaissance envers les membres de l'Assemblée nationale qui, en réunissant leurs suffrages sur mon nom, ont si hautement témoigné du désir de pacification et de concorde dont la France républicaine est animée. »

« Mon vœu le plus cher est que cette grande journée reste présente à tous les esprits et à tous les cœurs. Elle signifie que les représentants de la France savent s'unir. Leurs efforts communs peuvent et doivent assurer la Constitution et la marche régulière d'un gouvernement stable, actif et capable de donner à la nation, avec la liberté au dedans et la dignité au dehors, tous les bienfaits que notre pays attend de la République. »

« Encore une fois, merci, messieurs ;

craint fort pour sa clientèle. Enfin, le chapitre épuisé, on règle les heures des leçons : neuf heures jusqu'à quatre ; le reste du temps appartient à la jeune fille.

Lorsque cette dernière remonta, Rosen éveillée regardait autour d'elle avec étonnement ; elle demanda tante Marie.

« Nous sommes en voyage, petite sœur, tante Marie n'est pas là ; nous la verrons bientôt. Tiens, voici ton déjeuner. »

Tout en mangeant, Rosen gazouilla ; Mina l'habilla vivement.

« Voilà ta poupée, tu vas rester bien tranquille, ma mignonne ; je vais donner une leçon, ce ne sera pas long. »

De longue date, la petite était habituée aux absences de sa sœur, mais alors la société de M^{me} Briodes et d'oncle Spiegler lui était tout isolement ; elle s'effraya.

« Toute seule ! s'écria-t-elle. »

« Puisque je reviendrai tout à l'heure. »

Mina approcha la table de la fenêtre ; un rayon de soleil vient égarer la chambre ; les chiffons sont atteints. Rosen a moins peur.

« Tu vas revenir tout de suite, n'est-ce pas ? »

En parlant ainsi, la petite embrassa sa sœur et prend ses jouets.

La vue de ses nouvelles élèves ne tarde pas à convaincre la jeune fille qu'il lui faudra une forte

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois. MINA KLARZ PAR A. DESHAYES-DUBUISSON Première partie

Oncle Spiegler éprouva un véritable chagrin, lequel, pendant nombre de jours, lui fit oublier jusqu'à la lecture de ses ouvrages favoris. M^{me} Moser, rentrée chez elle, entendit pendant longtemps son fils marcher dans sa chambre. « Quel sera l'issue de tout ceci ? » se demandait-elle. Elle avait affecté une confiance qu'elle n'avait pas, connaissant trop bien le caractère entier de la jeune fille. Que faire en ces perplexités ? Se tourner vers Suzanne ? Impossible pour longtemps, si ce n'était pour toujours... Quand même le cœur de Jean inclinait de ce côté, ses sentiments d'honneur, elle le savait, s'y opposeraient. Cependant, l'avouons-nous, M^{me} Moser, esprit tant soit peu sceptique, avait une foi médiocre dans la constance des hommes en général ; aussi se demandait-elle si Mina n'aurait point gain de cause, dans son pressentiment douloureux ? — La situation complexe de Jean prouvait assez qu'il n'échapperait pas à la commune faiblesse. Par

ous pouvez compter sur tout mon dévouement.»

ARRIVÉE DU NOUVEAU PRÉSIDENT AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Parti à huit heures de Versailles, le nouveau Président de la République, M. Sadi-Carnot, est arrivé à l'Élysée à neuf heures. Il avait fait la route en coupé, accompagné de M. Rouvier et escorté d'un escadron de cuirassiers.

A l'arrivée de l'avant-garde du cortège présidentiel, il n'y avait aucun curieux aux abords du palais.

MM. le général Ferron, Barbe et Fallières ont reçu M. Sadi-Carnot auquel les honneurs ont été rendus par les élèves de l'École militaire de Joinville-le-Pont, sous les ordres du commandant Castex.

Le Président a pris immédiatement possession de l'Élysée; quelques minutes après, il en est ressorti, en compagnie du général Brugère et sans escorte, pour aller avenue d'Iéna rendre la visite d'usage à son prédécesseur.

M. Sadi-Carnot s'est ensuite rendu à son domicile particulier, rue des Bassins.

LES MESURES D'ORDRE A PARIS

Les ministres ont pris, au Conseil de samedi, les mesures d'ordre jugées nécessaires pour le retour à Paris du nouveau Président de la République, quel qu'il soit.

Un régiment de cavalerie escortera la voiture présidentielle jusqu'à mi-route de Versailles à Paris; un autre régiment ira jusqu'aux portes de Paris; un régiment de cavalerie attendra pour mener, au grand trot, le Président à l'Élysée.

La garde du Palais du Congrès est faite par trois bataillons d'infanterie de marine; ces bataillons doivent partir prochainement pour le Tonkin.

Les troupes de la garnison de Paris étaient consignées dans les diverses casernes.

Ainsi que cela se produisit dans les circonstances graves, les portes en étaient fermées.

Ces mesures de précaution prises par l'autorité militaire sont commentées par les passants.

Dans la cour de la caserne de la Cité, les cavaliers de la Garde républicaine sont auprès de leurs chevaux tout sellés.

On remarque dans Paris un extraordinaire mouvement de troupes.

A LA BOURSE. — Les rentes montent; toutes les valeurs sont en hausse.

La spéculation n'envisage l'élection du Président de la République qu'au point de vue financier.

Rappelons à ce sujet qu'après Waterloo et le Deux-Décembre, les rentes montèrent.

LES MINISTRES. — Le général Ferron reste en permanence au ministère de la guerre.

M. Flourens, ministre des affaires étran-

gères, qui n'est pas député, se tient au ministère de l'intérieur.

Il remplace par délégation M. Fallières.

A VERSAILLES

A certain moment, la foule intercepte absolument l'accès de la porte du palais du Congrès.

Une trentaine de soldats du génie sont chargés d'opérer le dégagement qui s'effectue le plus pacifiquement du monde.

Quelques cris de: « Vive Boulanger! » résonnent toutefois à cette manœuvre militaire.

Depuis, la foule est maintenue en dehors de la chaussée, elle se montre moins calme.

Une trentaine de personnes crient: « Vive la République! Vive Boulanger! A bas Ferry! »

Les plus bruyants chantent des passages de la Marseillaise et *C'est Boulange, lange, lange.*

Plusieurs sifflements.

Beaucoup de monde en ville; mais la foule n'est nullement hostile, elle se compose de curieux par ni lesquels beaucoup de dames.

Aucun symptôme d'agitation.

Les agents et la gendarmerie assurent le service d'ordre.

Paris, 4 décembre, de 8 à 10 h. soir.

A L'ÉLYSÉE

Le nouveau Président de la République est venu ce matin à onze heures et demie à l'Élysée, pour régler les détails de son installation, qui doit avoir lieu dans la journée.

Il est resté une heure à l'Élysée et est rentré à midi à son domicile particulier. Durant cette heure, il a reçu quelques personnes, notamment MM. Peytral, président de la commission du budget.

À deux heures un quart, M. Jules Grévy est venu en coupé à l'Élysée, en compagnie du général Brugère, pour rendre visite à son successeur.

Il y avait peu de monde aux abords de l'Élysée.

LA VISITE DE M. GRÉVY

M. Sadi-Carnot a reçu à deux heures, à l'Élysée, M. Jules Grévy, auquel il avait fait visite samedi dès son retour de Versailles.

L'entrevue de M. Carnot avec l'ancien Président de la République a duré près de trois quarts d'heure et a été absolument cordiale.

M. le général Brugère était allé prendre M. Grévy dans son hôtel de l'avenue d'Iéna pour le conduire auprès de M. Carnot.

LA QUESTION MINISTÉRIELLE

M. Carnot n'a encore mandé auprès de lui aucun personnage politique en vue de la formation du nouveau cabinet.

On affirme que le Président de la Répu-

blique a l'intention de résoudre la question ministérielle dans le plus bref délai.

D'après certaines indications, M. Carnot aurait manifesté le désir de provoquer la formation d'un cabinet dont le caractère correspondrait à celui de la manifestation que l'Assemblée nationale a faite samedi sur le nom du nouveau Président de la République.

Une ovation a été faite hier soir au café de Paris, à Dijon, au fils de M. Sadi-Carnot, sous-lieutenant au 27^e de ligne.

M. Conisset-Carnot, gendre de M. Sadi-Carnot, avocat général à Dijon, a reçu de nombreuses félicitations.

La Société d'horticulture de la Côte-d'Or a envoyé hier matin un magnifique bouquet à M^{me} Sadi-Carnot.

M. SADI-CARNOT

M. Carnot (Marie-François-Sadi), ingénieur français, député, fils aîné de Lazare-Hippolyte Carnot, est né à Limoges, le 11 août 1837.

Il entra à l'École Polytechnique en 1857 avec le numéro cinq, puis à l'École des Ponts-et-Chaussées avec le numéro 1.

Il en sortit le premier en 1863, et, après avoir été quelque temps secrétaire-adjoint du conseil des ponts-et-chaussées, fut nommé ingénieur à Ancy.

Le 10 janvier 1871, il devint préfet de la Seine-Inférieure et commissaire extraordinaire chargé d'organiser la défense nationale dans les trois départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure et du Calvados.

Élu représentant de la Côte-d'Or à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, le troisième sur huit, par 41,711 voix, il se fit inscrire au groupe de la gauche républicaine et en devint secrétaire.

Il se présenta aux élections générales du 20 février 1876, pour la Chambre des députés, dans la deuxième circonscription de l'arrondissement de Beaune, et fut élu par 7,058 voix contre 5,700 environ, réduites par ses deux concurrents.

Aux élections du 14 octobre suivant, il fut réélu dans la même circonscription par 7,584 voix contre 5,324 obtenues par le candidat officiel, M. Benoit-Champy fils.

M. Sadi-Carnot s'est fait remarquer dans les discussions spéciales concernant les travaux publics, principalement les chemins de fer, la navigation intérieure, etc.

Il fit partie à plusieurs reprises de la commission du budget et fut choisi par elle, en 1878, comme rapporteur du budget du ministère des travaux publics.

Un décret du 26 août de la même année le nomma sous-secrétaire d'État de ce ministère.

M. Sadi-Carnot a été ensuite ministre des finances et ministre des travaux publics.

25, rue des Bassins

C'est là que demeure le nouveau Président de la République.

M. Sadi-Carnot habitait tout le troisième

étage de cette maison. Il y occupait un vaste appartement qui a sur la rue six larges fenêtres, et pour lequel il payait un loyer annuel de 4,800 francs.

M. Sad-Carnot s'est marié de bonne heure. Il a quatre enfants: une fille, qui est mariée et habite Dijon, et trois fils.

Le premier, M. Lazare-Hippolyte Sadi-Carnot, est sorti de Saint-Cyr l'an dernier et est sous-lieutenant au 27^e de ligne, en garnison à Dijon.

Le second, M. Ernest Sadi-Carnot, est élève à l'École des Mines.

Enfin, le troisième est encore au lycée.

A peu de distance de la rue des Bassins, au n° 122 de la rue la Boétie, habite M. Carnot, l'honorable sénateur. C'est un vieillard des plus verts, très alerte, à qui l'on voit rarement prendre une voiture. Entre le père et le fils existent les rapports les plus affectueux. Pas un dimanche ne se passe sans que M. Sadi-Carnot et sa famille n'aillent rue la Boétie; ils y restent souvent à dîner. Il est inutile de dire avec quelle joie M. Carnot a vu son fils devenir Président de la République.

Le prénom de Sadi intrigue bien des gens. Quelques-uns pensent que ce n'est pas un prénom, mais que ce nom de poète persan fait corps avec le nom de famille. Voici la vérité à cet égard: M. Sadi Carnot a eu pour parrain un oncle qui, pendant la période révolutionnaire, à l'heure où tout républicain qui se respectait refusait de donner un nom de saint à ses enfants, avait reçu le prénom du poète des roses. Il l'a transmis à son filleul.

Coincidence curieuse: c'est le 3 décembre 1886 qu'avait été renversé le Cabinet dont M. Sadi Carnot faisait partie comme ministre des finances.

C'est le 3 décembre 1887, juste un an après, que M. Sadi Carnot a été élu Président de la République.

CARNOT TOUT COURT

Le Président de la République, sur la demande d'un grand nombre de membres de l'Assemblée nationale, est, paraît-il, résolu à s'appeler Carnot tout court. Il avait jadis ajouté Sadi au sien propre pour éviter une confusion, son père appartenant au Sénat.

Maintenant que M. Sadi Carnot est élu Président de la République et que par conséquent il cesse de faire partie du Parlement, il n'y a plus aucun inconvénient à ce qu'il supprime son prénom.

LE DÉMÉNAGEMENT DE M. GRÉVY.

C'est — exactement — à cinq heures vingt-cinq minutes du soir, vendredi, que M. Jules Grévy a quitté le Palais de l'Élysée.

Dans la cour, un coupé stationnait, attelé de deux chevaux noirs.

Voici les détails de la scène de départ: Sur le perron, à droite et à gauche des grandes marches blanches, les officiers de la maison, en petite tenue, saluent, dans le silence de la nuit qui tombe humide et triste, un vieillard au buste solide et droit, serré dans une redingote noire et couvert d'un paletot laineux.

C'est M. Grévy qui passe. La tête baissée, il quitte, pour n'y plus revenir, le Palais présidentiel.

La grille est subitement ouverte, puis fermée, tandis que le coupé, tournant le faubourg et l'avenue Marigny, se dirige rapidement vers l'avenue d'Iéna.

M. Grévy, très enfoncé dans sa voiture, presque affaissé sur les coussins, avait à ses côtés le colonel Lichtenstein.

Aucune escorte ne suivait, aucun agent n'accompagnait, et rien ne signalait aux passants cette dernière sortie: aussi aucune manifestation ne s'est produite pendant le trajet.

Devant l'Élysée, la foule, amassée, criait: « A bas Ferry! à l'eau Ferry! »

Peu à peu, le brouillard qui tombe avec la nuit couvre de buée les glaces du coupé; on n'en voit plus que l'extérieur.

Le cocher, dans sa livrée bleue, agit son fouet d'un mouvement presque automatique, très calme; les deux lanternes que les cahots de la route semblent raviver à chaque poussée, projettent une lumière indécise devant la voiture.

Le trajet dure à peine dix minutes; mais on peut être certain qu'il a semblé pénible et long aux deux voyageurs.

(A suivre.)

dose de discernement et d'habileté pour accorder l'exercice d'un professorat sérieux avec les craintes qui tourmentent la directrice. Dans quelle mesure son caractère se pliera-t-il à ces tempéraments? Il est difficile de le prévoir. A Lille, la pension de M^{me} Lavardin, fondée depuis longtemps, bien assise, laissait toute facilité aux maîtresses de se mouvoir en liberté. Elle le comprit; chez M^{lle} Dufresny, les choses offraient un autre aspect. De fondation récente, minée par la concurrence, la maison avait du mal à se soutenir; dès lors, il fallait composer avec les exigences de la situation.

— Votre petite sœur ne descendra-t-elle point en classe? s'informa la directrice.

— Je vous remercie, mademoiselle; Rosen est d'une santé délicate et ne pourra, d'ici longtemps, suivre des études régulières. Cependant, si vous le permettez, elle y passera seulement une heure ou deux; ensuite, je la prendrai avec moi pendant les leçons. Elle est douce et peu bruyante.

— Faites comme il vous plaira, pourvu qu'elle ne dérange pas les exercices.

Mina alla chercher Rosen et l'installa près d'elle. Les élèves regardèrent avec curiosité la petite fille. Lorsqu'à la récréation, M^{lle} Dufresny, tenant celle-ci par la main, la leur présenta comme une compagne de jeux, elles ne s'élançèrent pas avec leur ardeur accoutumée. Cette enfant, d'une beauté particulière, avec ses grands yeux

timides et sa chevelure dorée, n'appartenait pas à leur milieu ordinaire. Attirées par son charme, elles se sentaient retenues par une intuition inconsciente de la fragilité de l'aérienne créature; elles hésitaient donc, quand la maîtresse, après avoir uni les petites mains de la fillette à celles des élèves les plus rapprochés, s'éloigna; alors, d'un même élan, elles l'entraînèrent dans leur tourbillon; mais Rosen, peu habituée aux exercices violents, s'effraya, et tendit les mains qu'elle venait de retirer, par un rapide effort, vers Mina qui lui souriait de loin.

— Vous êtes trop brusques avec elle, dit la maîtresse de garde, il faut la laisser s'habituer, elle n'est point faite à vos ébats.

Puis, appelant deux des élèves les plus douces, elle la leur confia en adressant à l'enfant quelques bonnes paroles; rassurée, Rosen consentit enfin à laisser partir sa sœur.

C'est toujours chose ardue, difficile, de donner des leçons aux commençants, surtout quand soi-même on possède un talent hors ligne; mais la difficulté se double quand il faut ménager la susceptibilité, et se heurter le plus souvent à une absence totale de sens musical. Dire aux parents que cet art demande des dispositions spéciales dont leur fille paraît dépourvue, serait souvent une faute; M^{lle} Dufresny connaissait et évitait l'écueil. Mina devait souffrir plus que

personne de cet état de choses, son caractère se prêtant peu au compromis.

Le premier jour, lorsque sa tâche fut terminée, elle sortit pour prendre connaissance des lieux et promener l'enfant.

Douai présente l'aspect de toutes les villes fortifiées, mais les environs sont jolis. D'ordinaire, la jeune fille professait un véritable culte pour la nature; et pourtant, le charme de la soirée d'été ne lui apporta aucune douceur. Son cœur, blessé à mort, semblait enveloppé des limbes de l'au-delà d'une existence terminée. Elle agissait avec la rectitude machinale d'un balancier. Tout moteur avait disparu, laissant une habitude imprimée, un régulateur inconscient.

Pendant la marche, Rosen la soumettait à l'épreuve, en lui parlant sans cesse de ses amis de Lille, demandant si on les reverrait bientôt.

— Oui, bientôt, lui répondait sa sœur.

Elle cueillit un bouquet pour détourner les pensées de l'enfant. Des fleurs de toutes couleurs émaillaient le gazon, la petite put en faire une ample moisson.

Plusieurs jours s'écoulaient ainsi; juillet prit fin. La vie de Mina suivait un cours assez paisible; seuls, les petits tiraillements journaliers en rompaient la monotonie.

A son arrivée à l'hôtel que possède M. Jules Grévy, avenue d'Iéna, des agents en bourgeois montaient la garde; à travers l'avenue, deux ou trois curieux, rien de plus; par conséquent, aucun incident.

A sept heures, M. Grévy dîna en famille avec M^{me} Grévy, M^{me} Wilson, M. Wilson et ses deux petites-filles.

Ordre est donné de ne recevoir absolument personne.

A PROPOS DU MESSAGE.

Le Paris dit au sujet du Message: « Nous n'avions jamais espéré qu'un Président aussi foncièrement incorrect que M. Grévy, s'en irait sans quelque inconvenance de conduite. Il a cru de son devoir d'en appeler à la France.

« Nous ne connaissons pas d'autres représentants de la France, pour notre part, que ceux qui siègent à la Chambre et au Sénat, et qui ont parlé assez nettement, dans la triple séance de samedi, pour qu'il ne fût point nécessaire de les consulter de nouveau. »

Le National dit: « Nous étions bien près de pardonner et d'oublier en présence de malheurs qui nous paraissaient immérités. Le langage de M. Grévy nous oblige à nous souvenir. »

« Il était si simple de s'en aller avec dignité sans faire claquer les portes derrière soi, sans récriminations et sans colère, en homme entraîné par des solidarités fatales qui, si elles n'atteignaient pas le particulier, diminuaient l'autorité du magistrat! »

« Mais M. Grévy a voulu parler. »

M. WILSON

M. Wilson serait plus compromis encore qu'on ne croit dans le public et les magistrats seraient très perplexes, si nous en croyons le Petit Journal.

« Signalons, dit-il, un fait nouveau, cependant, un fait étrange qui n'est évidemment pas sans corrélation avec l'instruction conduite par M. Horteloup. »

« La veille, à minuit et demi, M. Wilson était au Palais de Justice, dans le cabinet d'un magistrat instructeur, M. Vigneau. »

« Nous savons de source certaine que plusieurs instructions sont poursuivies simultanément, touchant les faits et gestes du gendre de M. Grévy. »

« Mais on conçoit qu'il fallait des circonstances particulièrement graves, pour motiver sa présence, à ce moment avancé de la nuit, en face d'un juge et d'un greffier. »

« Au cours de la soirée, des gardes avaient amené à M. Vigneau un personnage mis en arrestation par le service de la sûreté. »

« Il y a eu confrontation, interrogatoires, et seconde confrontation. »

« Ces opérations judiciaires se sont prolongées jusqu'à près de une heure du matin. »

« A ce moment M. Wilson s'est retiré, seul, très abattu, tandis que les agents de la force publique conduisaient leur prisonnier au Dépôt. »

« Quel est encore ce mystère? »

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 4 décembre.

La démission présidentielle étant un fait accompli, le marché reprend aussitôt ce qu'il avait perdu par suite du refus du Président: le 3 0/0 clôture à 82.15, le 4 1/2 0/0 à 107.20.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,390. Les obligations foncières à lots de l'emprunt 1885 que nous retrouvons à 455 sont appelées à une plus-value de 25 à 30 francs. Dès qu'elles seront entièrement libérées elles verront leurs cours se niveler avec celles de l'emprunt 1879.

La Société Générale est immobile à 450. Les tendances sont cependant meilleures et semblent indiquer un prochain relèvement des cours.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 600.

Il se confirme que le Patrimoine-Accident pourra donner cette année un dividende à ses actionnaires. Depuis plus de deux ans les réserves s'accumulent, le conseil d'administration et surtout le directeur ne croyant jamais avoir pris assez de précautions. En présence de la situation actuelle, il n'y a plus de raison pour différer la rémunération du capital. C'est une bonne nouvelle pour les actionnaires.

Les polices A B de l'Assurance Financière gardent un marché très actif. Les petits capitalistes s'y emploient de préférence en raison de son prix d'achat peu élevé et des garanties qui en font une valeur de tout repos.

Le Crédit Lyonnais repère encore 2.50 à 360.

La Compagnie Transatlantique, après être restée longtemps stationnaire à 522.50, vient de reculer et perd 1.25 à 521.25. Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit que ce niveau est encore trop élevé puisqu'il n'est soutenu par aucune donnée exacte et que la garantie de remboursement du titre est fictive puisque les gages sont fortement majorés.

L'action de Panama s'inscrit à 262. La cause de cette faiblesse est due au nombre des ventes à découvert qui se sont produites. Le déport qui est en effet de 10 francs le prouve surabondamment.

Le marché des actions de nos chemins de fer est calme. Les obligations gardent leur bonne tenue.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

Conseil Municipal de Saumur

ELECTION DES DÉLÉGUÉS

Le Conseil municipal de Saumur s'est réuni hier dimanche 4 décembre, dans la salle ordinaire de ses séances, pour nommer 12 délégués et 3 suppléants aux élections sénatoriales du 5 janvier prochain.

La séance est ouverte à midi 20. Autour de M. Liénard, adjoint, qui préside, prennent place MM. Galbrun, Lemarinier, Ploquin, Goulard, Poitevin, Hubert, Doussain, Luard, Rivain, Cholet, Piéron, Renou, Boisson, Milon, Coutard, Langlois.

M. Milon est nommé secrétaire de cette séance.

M. Liénard donne lecture de la loi du 2 août 1875 modifiée et des arrêtés concernant les élections sénatoriales.

MM. Combiér, Bonneau et Poitou, empêchés, se sont fait excuser par lettre.

MM. Peton, Terrien et Girandier manquent à l'heure réglementaire. Aussi, après le dépôt des bulletins dans l'urne, M. Liénard est-il obligé d'annoncer une suspension de séance d'une heure, conformément à la loi.

Quelques instants après, MM. Terrien et Peton arrivent et déposent leurs bulletins; seul M. Girandier ne s'est ni présenté, ni fait excuser, et par ce seul fait a forcé ses collègues à attendre jusqu'à 1 heure 20 avant de procéder au dépouillement du scrutin. Quelqu'un nous dit: « C'est le comble de la politesse. »

A 1 heure 20, MM. les Conseillers municipaux entrent de nouveau en séance, pour le dépouillement du scrutin. Ils sont 19 votants, la majorité sera donc de 10.

Voici le résultat du premier tour de scrutin:

MM. Combiér, 18 voix; — Poitou, 17; — Boisson, 17; — Milon, 16; — Piéron, 16; — Liénard, 15; — Galbrun, 14; — Peton, 13; — Lemarinier, 13; — Renou, 11.

Tous ces conseillers sont élus; M. Goulard n'ayant obtenu que 9 voix, on procède à un second tour.

Deuxième tour de scrutin:

MM. Coutard et Goulard, 7 voix; MM. Doussain, Piéron, Girandier, Poitevin et Milon réunissent chacun 1 voix.

Ces conseillers n'ayant pas la majorité, un 3^e scrutin est ouvert.

M. Coutard est élu avec 10 voix, M. Goulard en a 7 et MM. Doussain et Liénard 1 voix.

ELECTION DE 3 SUPPLÉANTS

M. Liénard invite ensuite le Conseil à nommer 3 suppléants.

Au premier tour, M. Goulard est seul élu par 12 voix. Viennent ensuite MM. Langlois, Rivain et Doussain avec 8 voix.

Au deuxième tour, MM. Rivain et Doussain sont élus par 11 voix. Viennent ensuite MM. Langlois 9 voix, Poitevin 6 voix, Ploquin 1 voix.

La séance est levée à 2 heures.

Elections au Tribunal de commerce de Saumur

Hier ont eu lieu des élections de juges et de juges suppléants au Tribunal de commerce de Saumur.

Voici le résultat pour le canton Sud de Saumur:

JUGES

Inscrits, 593. — Votants, 92.

MM. Boret et Girard, 90 voix.

Bulletins blancs et nuls, 2.

JUGES SUPPLÉANTS

Inscrits, 593. — Votants, 92.

M. Foy, 91 voix; M. Baugé, 88;

M. Milon, 1 voix; bulletins blancs, 2.

Au moment où nous mettons sous presse, les résultats des autres cantons de l'arrondissement ne sont pas connus.

École de Cavalerie de Saumur

Par décision du 30 novembre 1887, M. Morgon, sous-lieutenant au 1^{er} régiment de chasseurs, a été désigné pour occuper un emploi de sous-instructeur d'équitation dans le cadre constitutif de l'École d'application de cavalerie.

L'affaire de la rue Duncan.

Cette affaire, qui depuis quelques jours fait tant de bruit dans notre ville, se poursuit activement par les soins de M. le procureur de la République et de M. le juge d'instruction.

Mais les détails que nous connaissons sont de nature à gêner l'instruction et surtout ne peuvent être publiés à cause de leur nature anatomique.

Cependant, l'autopsie n'a pas fait découvrir qu'on ait donné à la veuve David des matières abortives. Elle a pu prendre des purgatifs violents, ainsi que l'a démontré l'état de l'estomac et des intestins.

Du reste, les médicaments qu'on a trouvés chez elle sont entre les mains de chimistes distingués qui définiront exactement leur nature.

La fosse d'aisance de la maison où l'accident est arrivé a été immédiatement vidée. On n'y a trouvé aucune trace de restes d'enfant.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Comme nous l'annonçons plus loin, demain soir, mardi, aura lieu la représentation de la Favorite, l'opéra bien connu de Donizetti.

M. Née, toujours en quête d'attractions nouvelles, vient de s'assurer pour la circonstance le concours de M^{me} Charlotte Rouvière, qui nous arrive en droite ligne de Dunkerque, où elle a obtenu de véritables succès. M^{me} Rouvière est du reste habituée aux applaudissements. Nagoère, elle a chanté à l'Opéra-Populaire de Paris et le public lui a toujours témoigné la sympathie la plus vive.

Espérons qu'elle retrouvera ici la même faveur avec les mêmes succès.

BAUGÉ. — La quête de la cavalcade qui — on se le rappelle — avait été mise sous scellés à la caisse d'épargne de Baugé en attendant le règlement définitif des comptes de la fête, a produit la somme de 764 fr. 36 centimes.

En conséquence, un appel a été fait à tous les pauvres de la ville d'avoir à se faire inscrire à la mairie jusqu'au 2 décembre pour participer à la répartition générale de cette somme, qui aura lieu aujourd'hui 5. La commission administrative distribuera les fonds à 8 heures du soir, dans la salle du conseil municipal.

Publications de mariage.

Joseph Anger, tailleur de pierre (veuf), et Rose Métayer, domestique (veuve), tous deux de Saumur.

Joseph Guinoiseau, boucher, de Saumur, et Marie Rameau, sans profession, de Brion (Maine-et-Loire).

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 4 décembre 1887.

Versements de 79 déposants (12 nouveaux), 20,990 fr.

Remboursements, 20,748 fr. 77.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

Tout le monde ne peut pas avoir une serre à orchidées, ces parasites des Tropiques, qui croissent sur le tronc des palmiers qu'elles décorent de leur verdoyantes corolles, mais chacun peut orner la fenêtre de sa chambre d'un cadre verdoyant.

Prenez des pommes de pin, les plus grosses possible, très ouvertes, très écaillées, que vous suspendez par une ficelle, le petit bout en haut, et remplissez les interstices de marc de café, dans lequel vous semez des graines, soit de lin, soit d'avoine; vous donnerez quelques gouttes d'eau tous les jours pour entretenir l'humidité et, en quelques temps, vous aurez une végétation aérienne dont vous suivrez la germination et les développements. Pour l'avoine on la tond dès qu'elle grandit, et on obtient ainsi une jolie boule verte.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Dessins, etc.

AU MÊME PRIX QU'AU CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois

ESCOMPTE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr.
Un numéro: 10 cent.

Le Numéro de Décembre vient de paraître; en voici le sommaire:

Décembre. Calendrier. Au revoir! Température du mois. Moyens de conserver au teint sa fraîcheur. Noël dans tous les temps. Travaux de décembre. Le vice-amiral Jauréguiberry. L'ex-voto (suite). La Sancta Casa (poésie). Charlemagne. Comment se fait le bon fromage à la crème. Nos enfants. Conte de Noël: histoire d'un loup d'or. Le gréviste. Une guerre civile pour une lettre mal faite. Invocation des saints du mois de décembre. Divinettes, etc., etc.

ILLUSTRATIONS: Deux portraits: L'amiral Jauréguiberry, Charlemagne; 10 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

La maison Chevet, du Palais-Royal, prévient les amateurs de Foies gras truffés, qu'elle a mis un dépôt de sa fabrication à l'ÉPICERIE CENTRALE, où ils sont vendus 2 fr., 3 fr. 25, 4 fr. 50 et 6 fr. la terrine.

La maison GEORGES DOUESNEL tient également les marques Louis et Hafner de Strasbourg et Deschaudelières de Ruffec, aux prix les plus réduits.

INJECTION BROU

ZINC OXYDÉ ET ANISÉ

La seule qui guérit, sans nuire, sans rien ajouter, les écoulements anciens ou récents.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.

J. FERRÉ, Ph^m, 102, rue Richelieu, PARIS

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

MARDI 6 décembre 1887,

Avec le concours de M^{lle} ROUVIÈRE, forte chanteuse du théâtre de Strasbourg

LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes, paroles de MM. E. Scribe, G. Vaez et A. Royer, musique de DONIZETTI.

Distribution:

Fernand..... MM. Delmas.
Alphonse..... Delvoye.
Balthazar..... Boussa.
Gaspard..... Véroux.
Léonor..... M^{me} Rouvière.
Inès..... Rita Lelong.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans.

Comprenant :
Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arboré, avec pièce d'eau poissonneuse.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Jolie Maison

Avec jardin devant et jardin touchant la voie.

Ancienne maison Simon, maire de Saint-Lambert.

S'adresser, pour visiter, à M. de Borville, hôtel de la Poste, et, pour traiter, à M. GUENEAU, châteaueau de la Salle, à Montreuil-Bellay.

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly, ÉCURIE ET REMISE
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue de la Petite-Bilange, 26.
S'y adresser.

A CÉDER

La Champignonnaire de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.

S'adresser à M. LECOINDE, à Munet, commune de Distré.

A LOUER

MAISON NEUVE

Très confortable,

12, rue de l'Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (787)

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelles.

S'adresser à M^{me} veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un bon chien couchant, 5 ans, tout dressé.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

GRAINES DE FOIN

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

BOIS de sciage de toutes sortes. Chêne du Nord et du pays. Parquets, chêne et sapin. Moulures sapin, etc.

MON E. PATIN

Boulevard Béranger, 124, TOURS.

Une personne sérieuse et munie de bonnes références, demande place de **gérante** ou **caissière**.
S'adresser au bureau du journal.

M. et M^{me} JUBY, hôtel du Canard-Rouge, rue du Petit-Versailles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes. (831)

VINS EN GROS

DESGIRAUD ET BOURASSEAU
A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

L'ARMÉE

TERRITORIALE

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, ce qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois..... 7 fr.
Un an..... 12 »

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

EN VENTE CHEZ M. V. COUÉ

Photographe, rue d'Orléans, Saumur.

GROUPES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Grande tenue et petite tenue (avec légende).

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

EN VENTE

ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCREAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

LE COLLÈGE DE SAUMUR

PRÉPARE AUX

ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS

ET A L'EMPLOI

D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

LA SAUMUROISE

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux.

Etablie entre les communes de Saumur, Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levettes.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau

ADHÉRENTE & INVISIBLE

Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles

Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875

MAGGI

VERITABLE CONSOMME
Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc.
En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

7, rue Trévise, PARIS

CONCENTRÉ AUX TRUFFES
Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI communiquent à tous les mets la Saveur parfumée du précieux tubercule. C'est la Sauce Périgourdine à la minute.

MAGGI

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	8 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49
Brézé s.-Cyr	»	7 17	8 52	11 01	»	4 40	8 56
Montreuil(a)	8 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 55	9 08
— (départ.)	8 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11
Thouars	8 53	»	»	11 57	2 27	5 27	9 38
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52
Poitiers	»	10 33	»	»	5 05	»	12 12

SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ

STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	8 31	4 19	»	8 30
Nantilly	8 37	4 26	»	8 43
Montreuil(a)	9 19	4 55	»	9 08
— (départ.)	9 29	5 05	»	9 20
le Vaudelay	9 40	5 11	5 17	9 31
Baugé	9 50	5 20	5 44	9 42
Doué	9 57	5 27	6 21	9 51

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 17
Vivry	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	2 12	4 04	6 38	11 47
Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31

SAUMUR - BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 18	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7 04	Saumur	9 04	1 08	7 06

SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 46	9 26	4 31	Chinon	7 48	4 33	8 58
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 10	4 54	9 22
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 34

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS - SAUMUR - TOURS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	10 05
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»
Saumur(a)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 24
— (départ.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 58	10 30
Varennes	»	8 04	9 48	1 01	4 45	7 06	»
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 50
Langais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 16
Tours	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 48

TOURS - SAUMUR - ANGERS

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Tours	1 23	5 11	7 15	11 35	2 05	5 25	8 45
Langais	»	5 18	5 43	8 12	2 13	2 49	6 08
Port-Boulet	»	5 28	6 20	8 39	2 46	3 09	6 43
Varennes	»	5 38	6 32	8 51	2 57	»	6 54
Saumur(a)	»	5 57	6 48	9 04	3 04	3 24	7 06
— (départ.)	»	6 03	6 52	9 19	3 13	3 29	7 12
St-Martin	»	6 16	7 06	9 26	3 25	»	7 25
St-Clément	»	6 23	7 13	9 33	3 31	»	7 32
Les Rosiers	»	6 31	7 21	9 41	3 38	3 45	7 39
La Ménitrie	»	6 38	7 32	9 52	3 48	3 52	7 48
Angers	»	6 57	8 21	10 41	4 30	4 17	8 32

SAUMUR - LA FLECHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	7 05	1 18	7 30	La Flèche	7 15	10 20	5 05
Vivry	7 24	1 31	7 33	Clefs	7 39	10 46	5 33
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15	5 43
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57
Baugé	8 33	2 13	8 18	Longué	8 24	11 57	6 12
Glefs	9 01	2 36	8 37	Vivry	8 38	12 17	6 27
La Flèche	9 20	2 45	8 51	Saumur	8 55	12 39	6 44

Certifié par l'imprimeur soussigné.